

# PROJET ASSAB

---

Résultats recensement 2022

Cyril Farnarier, Projet ASSAb / LaSSA  
Alexandre Daguzan, APHM /LPS

Projet  
**ASSAb**



VILLE DE  
MARSEILLE

## Les deux grandes familles d'approches pour dénombrer les sans-abri

	Raison d'être	Limites	Contraintes
<p><b>Enquête passant par les services d'aide aux sans-abri (mesure du flux sur files active)</b> Ex. ASSAb</p>	<p>La grande majorité des sans-abri recourent à des services de domiciliation, bagagerie, hébergement d'urgence, etc.</p>	<p>Le public « non touché » est aussi le plus préoccupant. Forte dépendance de la motivation des services : une participation de mauvais gré signifierait une faible fiabilité.</p>	<p>Dédoublonnage indispensable, donc problème d'identification. Certains services accueillent de tels effectifs (à Paris notamment) que leurs moyens propres ne suffiront pas pour une enquête fiable.</p>
<p>Comptage par un quadrillage de l'espace public (mesure du stock en point in time) Ex. NDS</p>	<p>Beaucoup de sans-abri ne recourent que très peu à des services d'aide, par exemple des migrants de passage dans des grands centres urbains.</p>	<p>Marges d'erreur de l'ordre du simple au double, voire pire, car beaucoup de sans-abri sont cachés ou peu identifiables. Limité au public le plus visible et repéré. Signalétique très pauvre. Très sensible aux évènements contingents (notamment climatiques...).</p>	<p>Efficient seulement dans les centres urbains. Demande une large mobilisation à un moment donné. Prendre en compte différents lieux selon les publics (cf. campements de Roms).</p>

# Recensement sur files actives 2016-2019-2022

- **Méthodologie**

- Reproductible (2011, 2016, 2019, 2022)

- Définition de la population :

« Personnes s'étant déclarée « dans la rue » ou « en hébergement d'urgence » et ayant eu recours au moins une fois à des structures et organismes d'accueil à bas seuil d'exigence pour personnes sans abri durant l'année concernée »

- Dénombrement sur file active des lieux d'accueil et de prise en charge « bas seuil »

- Hébergements d'urgence
- Lieux de soins dédiés
- Accueils de jour
- Equipes Mobiles
- Domiciliation

Catégorie opérationnelle		Situation de vie	Définition générique
SANS ABRI	1 Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation
	2 Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix
SANS LOGEMENT	3 Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		3.2 Logement provisoire	
		3.3 Hébergement de transition avec accompagnement	
	4 Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
	5 Personnes en hébergement pour immigrés	5.1 Logement provisoire/centres d'accueil	Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants
5.2 Hébergement pour travailleurs migrants			
6 Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales	Pas de logement disponible avant la libération	
	6.2 Institutions médicales (*)		
	6.3 Institutions pour enfants / homes		
7 Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)	
	7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri		
8 Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille/chez des amis	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement	
	8.2 Sans bail de (sous-)location		
	8.3 Occupation illégale d'un terrain		
9 Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels	
	9.2 Avis de saisie (propriétaire)	Quand le prêteur possède un avis légal de saisie	
10 Personnes menacées de violences domestiques	10.1 Incidents enregistrés par la police	Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques	
LOGEMENT INADÉQUAT	11 Personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles	11.1 Mobile homes	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel
		11.2 Construction non conventionnelle	Abri, baraquement ou cabane de fortune
		11.3 Habitat provisoire	Baraque ou cabane de structure semi permanente
12 Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction	
13 Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables	



Note: Un séjour de courte durée est défini comme normalement moins d'un an; un séjour de longue durée est défini comme plus d'un an.

Cette définition est compatible avec les définitions du recensement telles qu'elles sont recommandées dans le rapport UNECE/EUROSTAT (2006)

(\*) Inclut les centres de désintoxication, les hôpitaux psychiatriques, etc.

# Recensement sur files actives 2016-2019-2022

- Méthodologie
  - Sélection dans les files actives : **Sans abri dans l'urgence selon la typologie européenne de l'exclusion liée au logement (personnes vivant dans la rue et en hébergement d'urgence)**
  - Structures non prises en compte dans ce dénombrement :
    - Services s'adressant à une population spécifique :
      - Equipes et dispositifs dédiés aux mineurs
      - Dispositifs et services dédiés aux migrants et demandeurs d'asiles  
Non inclus dans ce dénombrement.
    - Services de distribution de repas  
Non inclus dans ce dénombrement.

# Recensement sur files actives 2016

- **Recensement 2016 – principaux résultats**
  - 11,2% d'augmentation de la population par rapport à 2011
    - De 12 647 personnes à 14 063 personnes
  - Diversification de la population
    - **+ 47% de femmes**
    - **+ 85% de mineurs**
- **Facteurs explicatifs**
  - Augmentation du public
  - Développement de services plus adaptés
  - Accroissement de la visibilité de ce public

## *Estimation du nombre de personnes sans abri à Marseille en 2016*

*Personnes ayant eu accès à un lieu à bas seuil d'exigence.  
Premiers résultats*

Mars 2019

Alexandre Daguzan<sup>1</sup> & Cyril Farnarier<sup>2</sup>

Depuis novembre 2011, un projet en faveur de l'accès aux droits, l'accès aux soins et la continuité des soins des publics sans abri est mis en œuvre à Marseille (projet ASSAb : Accès aux Soins des personnes Sans Abri)<sup>3</sup>. L'un de ses axes concerne l'amélioration de la connaissance des publics et a conduit à la réalisation d'un dénombrement des personnes adultes sans-abri à Marseille ayant eu accès à un lieu à bas seuil d'exigence sur l'année 2016 par le Pôle de Santé Publique de l'AP-HM, dans la continuité de celui déjà réalisé sur l'année 2011<sup>4</sup>.

En 2016, dans le courant de l'année, 14 063 personnes se sont retrouvées au moins une fois en situation d'être sans abri dans l'urgence et ont accédé à un lieu d'accueil ou de soin dédié. Par rapport à 2011, où 12 648 personnes avaient été dénombrées, cette étude révèle une augmentation globale de 11,2% de cette population et un accroissement des parts que représentent les femmes, les mineurs et les personnes vieillissantes.

### Objectifs de l'étude

L'objectif de cette étude est d'évaluer le nombre de personnes qui se sont retrouvées au moins une fois en situation d'être sans abri au cours d'une année. Pour cela, elle mesure le flux annuel des personnes ayant eu accès aux services destinés aux personnes sans abri et ayant été reconnues comme tels ; elle permet donc d'estimer le volume de la population concernée par la problématique de la grande précarité face au logement sur une période d'un an à Marseille.

Compte tenu des liens de causalité extrêmement ténus qui existent entre conditions de vie et santé, entre hébergement et accès aux soins/continuité des soins<sup>5</sup>, cette évaluation du flux annuel

<sup>1</sup> Psychologue Social de la Santé, ingénieur hospitalier, Service d'évaluation médicale, Pôle de Santé Publique, AP-HM, Laboratoire de Psychologie Sociale (EA 849)

<sup>2</sup> Chargé de mission de coordination du Projet ASSAb, Hôpital Européen Marseille ; socio-anthropologue au LASSA

<sup>3</sup> Cf. p.8 présentation résumée du projet ASSAb

<sup>4</sup> Bazus C. et Daguzan A., 2012, *Évaluation quantitative du nombre de personnes sans abri sur Marseille en 2011*, Projet « Accès aux soins des personnes sans-abri à Marseille », Service de santé Publique et d'Information Médicale, 112p.

<sup>5</sup> Dambuyant-Wargny G. (2006). *Quand on n'a plus que son corps. Soins et non-soins de soi en situation de précarité*, Paris, Armand Colin.

# Recensement sur files actives 2019

- **Recensement 2019 – principaux résultats : 2016-2019**
  - Forte augmentation du nombre de mineurs
    - +105% entre 2016 et 2019 (x 2,8 pour les enfant < 3 ans)
  - **89% de renouvellement** de la population entre les deux recensements
  - Chronicisation des situations d'urgences pour les plus de 50ans
    - 31% des personnes de plus de 50ans identifiées en 2019 étaient déjà dans l'urgence en 2016
    - 47% des personnes qui sont restées dans les circuits de l'urgence ont plus de 50 ans.



## SOMMAIRE

COMPTER, OUI, MAIS COMMENT ? .....	1	MINEURS ET FAMILLES : .....	9
DÉCHIFFRER LES RÉSULTATS .....	3	L'INQUIÉTANTE AUGMENTATION .....	9
LES FAITS LES PLUS MARQUANTS .....	6	VIELLIR À LA RUE : UNE IMPASSE ? .....	11
LA PRÉSENCE DES FEMMES .....	7	AU FAIT, ASSAB, C'EST QUOI ? .....	13

# Recensement sur files actives 2022

- Entre 2011 et 2022, la population dénombrée a augmenté de **29,8%**
    - 2011 : 12 647 personnes
    - 2016 : 14 063 personnes : +11,2%
    - 2019 : 14 075 personnes : +0%
    - **2022 : 16 461 personnes : + 16,9%**
  - **Facteurs explicatifs (post-covid)**
    - Augmentation du public
    - Augmentation du nombre de places d'hébergement d'urgence par ouverture de nouvelles structures
    - Création de nouvelles équipes mobiles
    - Amélioration de la saisie des files actives (qualité des données)
- Mais structures d'hébergement toujours à saturation**

## Evolution des files actives 2019 => 2022

- Amélioration de la saisie des files actives (qualité des données)
- Création de places et de structures
- Allongement des durées d'hébergement

Structures	Effectifs 2019	Effectifs 2022	
ADJ Marceau	3338		
ADJ Consolat	740	4548	12%
CCAS	613	1364	123%
115 (orientation sur UHU Madrague, UHU St Louis, Accueil de Nuit St Jean de Dieu, Places d'urgences dans structures CHRS),	5332	4397	-18%
115 (nuit d'hôtel service PLUS)	3868	5330	38%
UHU La Roseraie	166	185	11%
CASO MdM	530	512	-3%
LHSS Groupe SOS	109	87	-20%
CAARUD Sleep'in	292	312	7%
EM MARSS de l'AP-HM	108	137	27%
PASS AP-HM	411	425	3%
PASS PSY Edouard Toulouse	115	-	
Ampil (Dominicaine et Fabres)	-	652	
Auberge Marseillaise	-	64	
BMPM	-	190	
ESSIP	-	7	
LHSS-HLM	-	31	
Secours Catholique	-	445	
<b>Total</b>	<b>15622</b>	<b>18686</b>	
<b>Total dédoublonné</b>	<b>14075</b>	<b>16461</b>	<b>17%</b>

# Evolution des files actives 2019 => 2022

- Focus sur les files actives 115

Structures 115	Effectifs 2019	Effectifs 2022	Evolution 2019-2022
UHU Madrague	2814	1387	-51%
UHU SAINT LOUIS	465	434	-7%
FORBIN	2322	1718	-26%
LA DRAILLE	320	486	52%
AUTRES CHRS & CHU	300	843	181%
CHRS FEMMES	452	160	-65%



## Création CHRS-CHU entre 2019 et 2022

CAGANIS URGENCE  
 CHU AMPIL (Estelle)  
 CHU LE MAGISTERE  
 CHU LE MAJOR  
 CHU SALDUCCI  
 CHUD Familles  
 ESPELI  
 ILOT PVV HU  
 LA DIGUE  
 LES PENATES

- Création de places et de structures
- Allongement des durées d'hébergement

# Evolution de la composition de la population concernée

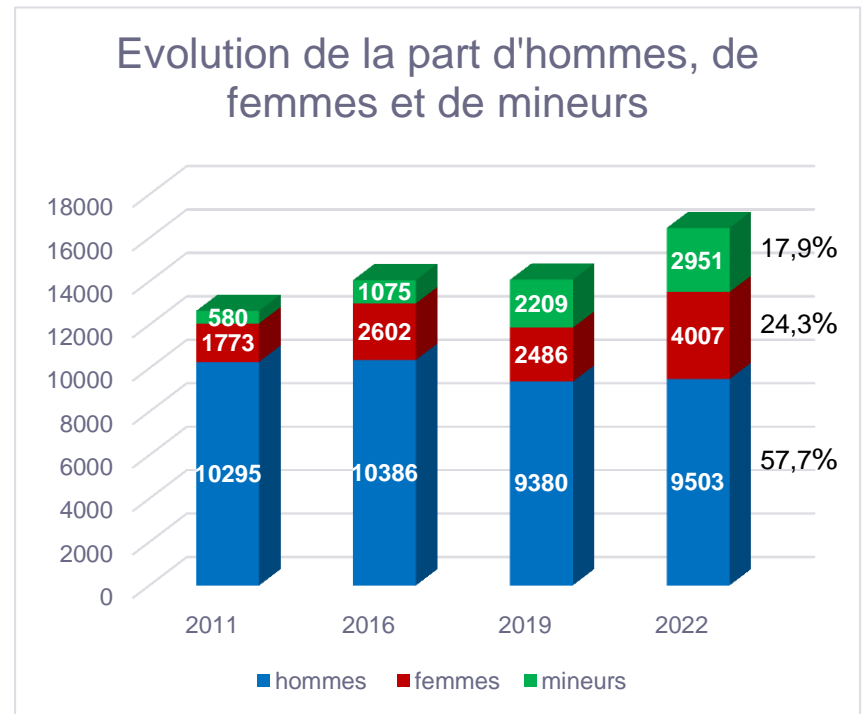
	2011		2016		2019		2022	
Hommes	10 295	81,4%	10 386	73,9%	9380	66,6%	9503	57,7%
Femmes	1 773	14,0%	2 602	18,5%	2486	17,7%	4007	24,3%
Mineurs	580	4,6%	1 075	7,64%	2209	15,7%	2951	17,9%
<b>Total</b>	<b>12 648</b>	100%	<b>14 063</b>	100%	<b>14075</b>	100%	<b>16461</b>	100%
<b>Evolutions</b>	-		+11,2%		0%		+16,9%	
<b>2011-2022</b>	<b>+29,8%</b>							

## Points d'attention :

- Poursuite de l'augmentation du nombre de femmes et d'enfants recensé et de la part qu'ils représentent dans la population globale
- Renouvellement quasi intégral de la population en trois ans
- Personnes de plus de 50ans

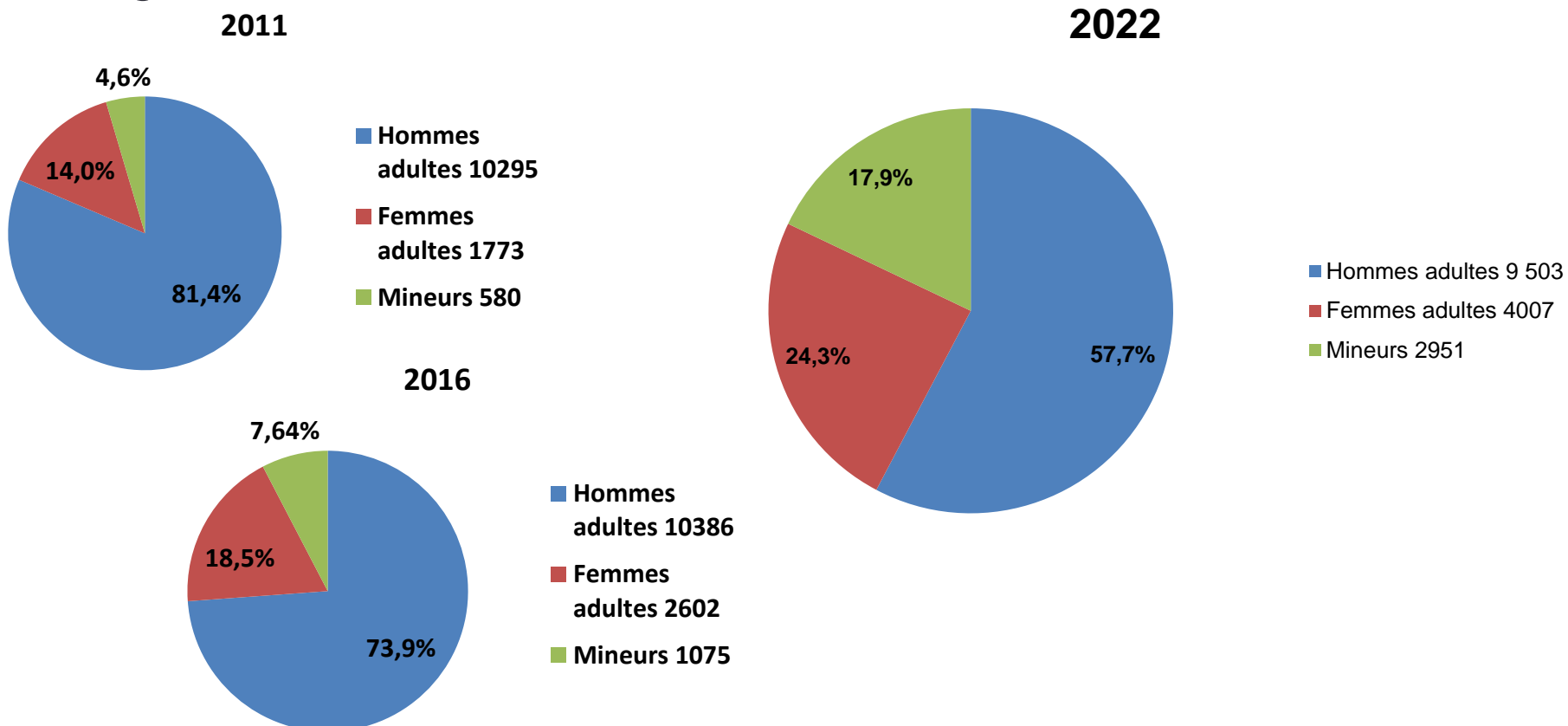
## Poursuite de l'augmentation du nombre de mineurs recensés

- + 85% (2011- 2016)
- + 105,5% (2016-2019)
- + 33,6% (2019-2022)
  - Mise à l'abri priorisée (Service PLUS)
  - Ouverture de structures d'hébergement périnatalité



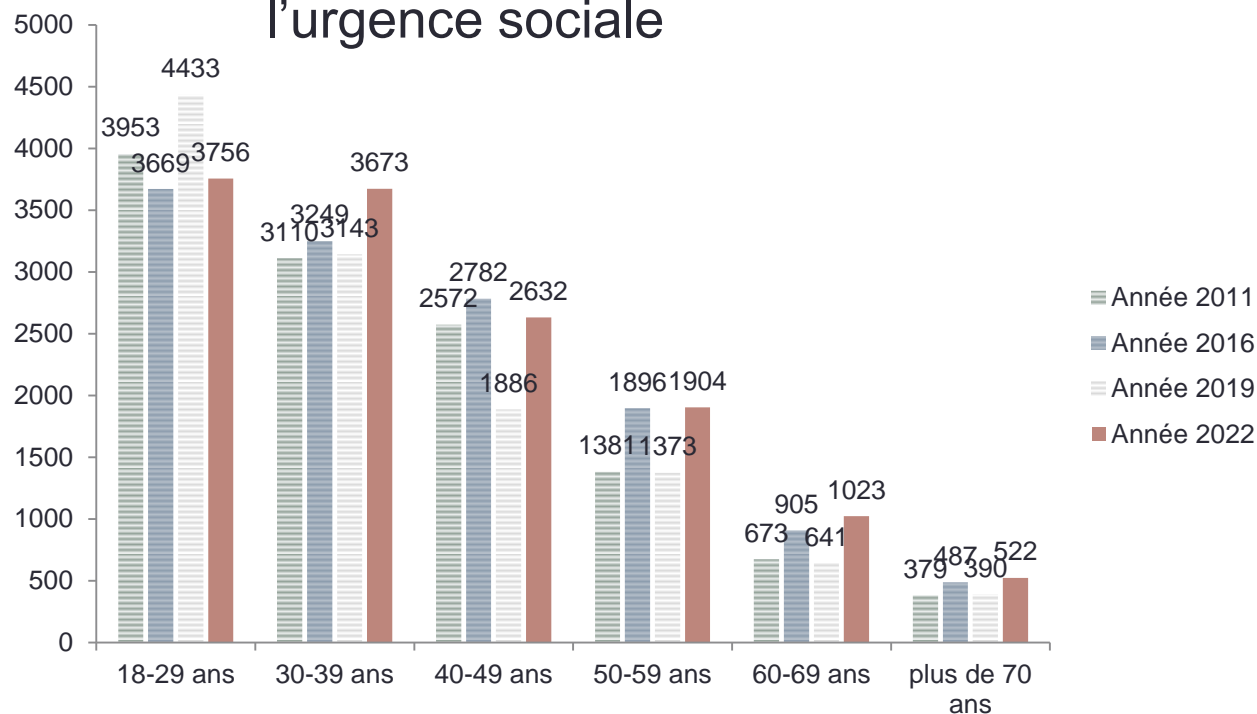
# Poursuite de la diversification des publics

- Augmentation significative de la proportion que représentent les femmes adultes et les mineurs
- Augmentation des familles



# Evolution de la répartition par âge

- Problématique du vieillissement dans les structures de l'urgence sociale



- Augmentation de toutes les classes d'âge >50 ans

Plus de 50 ans	2011	2016	2019	2022
Effectif	2433	3288	2404	3449
Sur population recensée	20,16%	25,32%	20,26%	25,53%

## Comparaison des files actives 2019 et 2022

### **Un taux de renouvellement identique au précédent recensement**

- 89% des personnes recensées en 2022 sont des personnes nouvellement identifiées
  - 14 617 nouvelles personnes entre 2019 et 2022

### **Seul 11,2% de personnes identifiées en 2022 figuraient dans les files actives de 2019**

- Importance de la notion de flux face à une photographie à un instant T

# Focus sur la chronicisation

Parmi les personnes recensées en 2022, 1 844 d'entre elles sont dans les circuits de l'urgence sociale au moins depuis 2019

- Elles représentent une part importante des files actives 2022 de l'ADJ Bouès, des LHSS/LAM Fontainieu et du Sleepin'
  - Importance du lien entre chronicisation en situation de sans abris et problématique de santé
- 20,5% d'entre elles ont plus de 50ans (688 personnes)
  - Dont 125 ont plus de 70ans !

Merci de votre attention

Contact : [coordination.assab@hopital-europeen.fr](mailto:coordination.assab@hopital-europeen.fr)

Projet  
**ASSAb**